

« Les gains dans le transport adapté sont fragiles et arbitraires »

*h. Actions Montcalm
17 juin 2007*

- Nathalie Savard, coordonnatrice au RUTA



> **Élise Brouillette**
elise.brouillette@transcontinental.ca

Au cours du mois de juin, les utilisateurs du transport adapté de Montcalm sensibiliseront leurs maires respectifs à leur réalité et aux conséquences de l'adoption, par la MRC, du règlement 267 qui sera appliqué dès le 23 septembre prochain.

À compter de cette date, le règlement modifiera le portrait du transport adapté hors du territoire de Montcalm. Selon les municipalités et les motifs, les usagers ne pourront

emprunter le transport que si, au minimum, trois utilisateurs s'y rendent.

Le règlement 267 a été adopté, en septembre dernier, à la suite d'un déficit budgétaire de la MRC pour le transport adapté et dans le but d'effectuer certaines coupures. Les usagers avaient un délai d'un an pour se préparer avant de voir le règlement entrer en vigueur.

La coordonnatrice au Regroupement des usagers du



Nathalie Savard et Danielle Gill

Suite à la page 3

Photo : Élise Brouillette

« Les gains dans le transport adapté sont fragiles et arbitraires »

*h. Actions 17 juin 2007 (2007)
Montcalm*

Suite de la page 1

réserver le service, a-t-elle expliqué.

transport adapté de Lanaudière, Nathalie Savard, ne croit pas, quant à elle, que ce règlement permettra à la MRC de récupérer des fonds, mais elle pense qu'il aurait été possible, pour la MRC, d'aller chercher de l'argent plus haut. Ces modifications lui font plutôt dire que les gains dans le transport adapté sont fragiles et arbitraires. Elle qualifie de drastiques les changements qui découlent du règlement 267.

À titre d'exemple, mis à part les citoyens de Sainte-Julienne, ceux des autres municipalités de Montcalm ne pourront se rendre à Rawdon que si au moins trois usagers utilisent le service. Même chose, également, pour les usagers de Saint-Calixte et de Saint-Lin-Laurentides qui désireraient aller à Joliette. Ils seront plutôt, à partir de l'automne, redirigés vers Saint-Jérôme.

Les restrictions ne seront pas appliquées pour les déplacements médicaux. Par contre, les pertes d'un emploi ou d'un réseau social sont aussi importantes, croit Mme Savard. Elle souligne que les modifications de service favorisent l'isolement. Certains usagers devront s'habituer à de nouveaux réseaux sociaux. « Le seul tissu social de ces individus est souvent leurs activités de la semaine. »

« Pour les usagers du service, le transport adapté reste souvent l'unique moyen de se déplacer pour quoique ce soit qu'ils ont envie de faire », a rappelé Mme Savard. La répartition du transport adapté peut également rappeler jusqu'à la veille d'un déplacement afin de l'annuler s'il n'y a pas trois usagers qui ont

La MRC recevrait un montant d'environ 14 \$ en subvention du ministère des Transports par usager qui se déplace en transport adapté. Mme Savard a expliqué que l'unique chose qui était légiférée dans le transport adapté était le cadre financier. « Il faudrait qu'il y ait une clause qui tienne compte de la ruralité. » Le montant attribué par déplacement est similaire à travers la province alors que dans Montcalm, par exemple, un déplacement exige un kilométrage beaucoup plus important qu'en milieu urbain.

Le nombre d'usagers du transport adapté dans Montcalm serait en croissance. « Avec la population vieillissante, ils sont mieux de se préparer, ils ne pourront pas toujours couper », a souligné l'agente de développement des services volet déficience physique pour l'association Handami, Danielle Gill.

L'ultime démarche des membres du Comité d'amélioration et de développement du service du transport adapté de la MRC de Montcalm (CADÉTAM) et de la population concernée sera d'être présents lors de la réunion des maires, à la MRC, le 10 juillet. À l'occasion d'une séance publique d'information du CADÉTAM, le 31 mai, plusieurs usagers auraient affirmé ne pas avoir été informés du nouveau règlement. Certains n'avaient également tout simplement pas compris ses implications. « Il va y avoir une onde de choc à l'automne », ont conclu Danielle Gill et Nathalie Savard.

Pour information, joindre Danielle Gill au 450-439-2077.